



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **22 janvier 2018**

Délibération n° 2018-2567

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Cimetière communautaire - Extension du cimetière et rénovation du parking - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kabalo

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 2 janvier 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 24 janvier 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havar, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Sannino), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Berra (pouvoir à M. Guillard), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Gachet (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Piantoni.

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot, Passi.

**Conseil du 22 janvier 2018****Délibération n° 2018-2567**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commune (s) : Bron

objet : **Cimetière communautaire - Extension du cimetière et rénovation du parking - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 28 décembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ouvert en 1988, le cimetière communautaire de Bron arrive bientôt en limite de capacité : subdivisé à l'origine en 32 clairières paysagères, seules 4 d'entre elles sont encore disponibles. Au rythme actuel d'ouverture aux sépultures de ces clairières, la saturation du cimetière paraît inéluctable à l'horizon 2019-2020. Il devient donc urgent de lancer son extension : dès l'origine, une réserve foncière d'environ 2 hectares avait été constituée en contiguïté du site, qu'il convient désormais de mobiliser.

Par ailleurs, le parking du cimetière souffre d'un certain nombre de dysfonctionnements. Le nombre actuel de places (60 places pour véhicules légers) s'avère très insuffisant pour répondre aux besoins, et son aménagement n'est plus optimisé. La voie centrale est trop large et les emplacements pour autocars se transforment par nécessité en stationnements sauvages de voitures. En outre, des usagers extérieurs au cimetière n'hésitent pas à y stationner leurs véhicules. Enfin, l'augmentation des capacités du cimetière comme celles des demandes d'incinération rend plus que jamais nécessaire la réorganisation des circulations et du parking du cimetière.

Un projet d'extension du cimetière communautaire de Bron et de réaménagement de son parking a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020. Une première individualisation (délibération n° 2016-1031 du Conseil de la Métropole du 21 mars 2016) d'un montant de 120 000 € en dépenses a permis de financer les études préalables et le programme, et d'affiner au plus juste l'enveloppe budgétaire globale nécessaire à la réalisation du projet.

L'agrandissement envisagé repoussera la saturation du cimetière à 2025-2026, par la création de 6 nouvelles clairières dans la continuité architecturale et paysagère de l'existant. L'agrandissement-réaménagement du parking permettra d'améliorer sensiblement l'accès aux visiteurs : 100 places supplémentaires seront ainsi créées, permettant d'atteindre une capacité de 160 places de stationnement pour véhicules légers. De plus, l'entrée du cimetière sera repensée afin de créer un vrai parvis d'entrée, pouvant servir de zone d'attente.

Le coût du projet d'extension du cimetière communautaire de Bron et de réaménagement de son parking s'élève à 3 000 000 € TTC. Si la possibilité de réaliser l'extension du cimetière séparément du réaménagement du parking a été envisagée, cette solution se serait avérée globalement plus coûteuse (dédoublage des opérations et donc des maîtrises d'œuvre, des marchés de travaux, etc.). Les travaux pourraient être réalisés d'octobre 2019 à septembre 2021.

Il est donc aujourd'hui demandé l'individualisation d'une autorisation de programme pour un montant de 2 880 000 € en dépenses ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le lancement des consultations pour les études de maîtrise d'œuvre, pour le choix des prestataires intellectuels et pour les marchés de travaux et la réalisation des travaux d'extension du cimetière communautaire de Bron et de rénovation de son parking.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P22 - Cimetière et crématoriums pour un montant de 2 880 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 1 470 000 € en 2019,
- 1 190 000 € en 2020,
- 220 000 € en 2021,

sur l'opération n° 0P22O5031.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 3 000 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 24 janvier 2018.**

.